

Mercredi 9 octobre 2024

Communiqué de presse – Cellule d’expertise Pluies

Ce 9 octobre, le CORTEX (Centre de Coordination des Risques et de la Transmission d’Expertise) a réuni à 9h00 les gestionnaires et acteurs concernés pour faire le point sur le passage de la dépression Kirk.

Selon les prévisions de l’IRM, les cumuls de précipitations atteindront 25 à 50 l/m² en 24h dans les provinces de Hainaut et du Brabant wallon ce qui justifie un code jaune. Dans les provinces de Namur et de Liège, les cumuls iront de 50 à 80 l/m², justifiant un code orange. Dans la province de Luxembourg, les cumuls pourront atteindre par endroits 100 l/m² en 24h, voire localement davantage, ce qui placera cette province en orange. Il s’agira de pluies continues jusqu’à jeudi matin, et ensuite d’un régime d’averses dans le courant de la journée (entre 10 et 15 l/m² supplémentaires au sud du sillon Sambre et Meuse).

Actuellement, les seuils de pré-alerte ne sont pas encore atteints mais vont l’être rapidement. En outre, au vu des indications de l’IRM et des modélisations hydrologiques, des impacts concrets se produiront vraisemblablement durant la nuit de mercredi à jeudi, la montée du niveau des cours d’eau pouvant être rapide. C’est pourquoi le passage en **phase d’alerte** est décidé à titre préventif pour les cours d’eau suivants : Semois, Chiers, Sûre, Lesse, Amblève, Vesdre, Our, Ourthe (amont et aval), affluents haute Meuse et basse Meuse. Pour les mêmes raisons, la Haute Meuse, le Viroin et ses affluents (Eau Noire et Eau Blanche) sont placés en pré-alerte préventive. Une évaluation est en cours pour un passage préventif en pré-alerte de la Dendre, la Dyle, la Senne, les affluents de la Meuse.

Une grande vigilance est de mise sur l’ensemble des cours d’eau situés dans la trajectoire de la dépression. Les zones d’immersion temporaires (ZIT) ont été contrôlées et sont opérationnelles.

Concernant les risques de ruissellement, les sols sont saturés et la pluie attendue va ruisseler sans pouvoir être absorbée. Le risque de coulées de boues locales est possible. Il est conseillé de protéger les habitations (sacs de sable, planches...), de sécuriser tout objet extérieur (mobilier de jardin ou autre) pouvant être emporté par l’eau ou encore de dégager les avaloirs, gouttières et caniveaux.

Au niveau des barrages de l’Est (Gileppe, Eupen et Nisramont) et de l’Ouest, la situation est relativement confortable au niveau de la réserve pouvant accumuler les pluies.

Vu le contexte, l’ensemble des tronçons navigables en kayak sont interdits jusqu’à nouvel ordre. De plus, les activités à proximité des rivières sont très fortement déconseillées (promenade, etc.) durant les prochains jours.

Ce bulletin sera actualisé régulièrement sur base des prévisions météorologiques disponibles et de l'état du réseau hydrographique (sur hydrometrie.wallonie.be).

Le **numéro d'appel d'urgence 1722 est activé** pour toute intervention non urgente des pompiers. Nous rappelons que le 112 reste le numéro d'appel d'urgence lorsqu'une vie est en danger.

Liens utiles :

- Etat du réseau hydrographique : [Hydrométrie Wallonie](#)
- [Prévisions et avertissements IRM](#)
- [Recommandations en cas de crue](#)

Pour la Cellule d'expertise Pluies
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE

Contact presse :

Stéphanie Ernoux

Chargée de communication de crise du Service Public de Wallonie

stephanie.ernoux@spw.wallonie.be